

**Département**  
de la SOMME

**Arrondissement**  
de PERONNE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**DE LA HAUTE SOMME** (*Combles-Péronne-Roisel*)

2018 - 104

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 13 décembre 2018

**Objet : Aménagement de l'espace - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Comité de suivi**

<b>Date de convocation</b>	Vu l'arrêté préfectoral en date du 4 avril 2017, actant la prise de compétence par la Communauté de Communes de la Haute Somme,
04/12/2018	Vu la délibération n°2017-62 en date du 11 mai 2017 par laquelle le Conseil Communautaire a prescrit l'élaboration de son document d'urbanisme et précisé les modalités de concertation,
<b>Date d'affichage</b>	Vu la délibération n°2018-103 en date du 13 décembre 2018 par laquelle le Conseil Communautaire a complété la délibération n°2017-62
04/12/2018	Considérant la nécessité de mettre en place un comité de suivi, pour la bonne conduite du plan local d'urbanisme intercommunal,
<b>Nombre de membres présents</b>	Après appel à candidature, sont élus, à l'unanimité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le Président, M. Eric FRANÇOIS</li> <li>• M. MORGANT</li> <li>• M. LAMUR</li> <li>• un représentant de Péronne : M. VARLET</li> <li>• un représentant de Roisel : M. VASSANT</li> <li>• un représentant de Combles : M. COULON Claude</li> <li>• 4 représentants au titre des « petites » communes», à savoir Mme BRUNEL, M. VANOYE, M. FOURNIER et M. FRANÇOIS Bernard</li> <li>• 2 représentants au titre des « moyennes » communes, à savoir M. DENGLEHEM et M. PARSY</li> <li>• M. CAMUS Dominique</li> <li>• Mme FAGOT Maryse</li> <li>• Mme GRU Corinne</li> <li>• M. JACQUET Richard</li> <li>• le cabinet Auddicé</li> <li>• Stéphane GENETÉ, Pascaline PILOT et Hélène CHOQUET</li> </ul>
44	
<b>Nombre de membres en exercice</b>	
85	
<b>Nombre de votants</b>	
46	

Fait à Péronne, les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition conforme,  
Le Président,

Eric FRANÇOIS